



Retraite et années de prise en charge des enfants: enfant, années de prise en charge.

Par **Robert667**, le **23/02/2024** à **16:14**

les formulaires retraite, demandent, le nombre d'enfant , le Cerfa mentionne le nombre d'années de prise en charge par les parents jusqu'au 16ème Anniversaire. Le versement d'une pension alimentaire a ses enfants durant cette période, le fait de les avoir en garde partagée, les vacances, et certains week ends, peut il permettre d'assimiler cela a des années de prise en charge?

Par **Marck.ESP**, le **24/02/2024** à **10:41**

Bonjour et bienvenue
Sur ce forum, pensez à saluer SVP merci .

Attention, il faut souligner que les enfants doivent avoir été élevés pendant au moins neuf ans, soit avant leur seizième anniversaire,